



PROCES VERBAL DES CANDIDATS ADMIS À L'EXAMEN D'ACCÈS AUX PROFESSIONS DE CONDUCTEUR DE TAXI ET VTC (Épreuve pratique)

Site de formation continue – EURE-ET-LOIR

SESSION DU 28 MARS 2024

A Chartres, le 05 Avril 2024

N° CANDIDATURE	TYPE EXAMEN	DECISION
0000355218P	VTC	ADMIS
0000377647P	VTC	ADMIS
0000358741P	VTC	ADMIS
0000301246P	VTC	ADMIS

La Présidente de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat Centre – Val de Loire

Aline MERIAU